



# Mamour & Co – Services Animaliers

**Cofo pour chien – Pet Home Sitting Particulier et Pro**

**Dog Walking : Promenade Canine**

EI - Mme Maurel Océane - 06 09 36 21 18

13 Allée de la Colline 03400 YZEURE

@ : [mamourandco-services-animaliers@hotmail.com](mailto:mamourandco-services-animaliers@hotmail.com)

SIRET : 924 818 404 00031 - [mamourandco.fr](http://mamourandco.fr)

RC PRO souscrite chez APCC - Médiateur : Médiavet et SNPCC

## CONDITIONS GENERALES DES PRESTATIONS

### I - Préambule

#### I.1 : Désignation du Prestataire

Mamour & Co, Micro Entreprise dirigée par Mme Maurel Océane, enregistré sous le numéro 924 818 404 00031 dont le siège social est 13 Allée de la Colline 03400 Yzeure. Mamour & Co propose des services de garde d'animaux pour animaux de compagnie.

Océane Maurel, petsitter diplômé avec le Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion d'une Entreprise du Secteur Canin et Félin sous le n°17/X/203000/17022784 et le Brevet d'Études Professionnelles Agricoles Option Travaux d'Élevage Canin et Félin sous le n°16/C/023500/16029654. Océane Maurel, petsitter formé au Transport des Animaux Vivants sous le numéro d'habilitation 2012/11/10 et en possession de l'attestation d'aptitude de détention pour les chiens de 1ère et 2ème catégories.

Téléphone : 06 09 36 21 18

Adresse Mail : [mamourandco-services-animaliers@hotmail.com](mailto:mamourandco-services-animaliers@hotmail.com)

Adresse du Site Internet de Vente : [mamourandco.fr](http://mamourandco.fr)

Responsabilité Civil Professionnel : APCC (Assurance des Professionnels du Chien et du Chat)

Médiateur : Médiavet et le SNPCC (Syndicat National des Professions du Chien et du Chat)

Vétérinaire Sanitaire : Karine PALAIS - 10/12 Boulevard Emile Chauvat 03000 MOULINS

#### I.2 : Objet

Les présentes conditions générales des prestations (CGP) définissent les modalités des prestations de services proposées par Mamour & Co. Elles régissent toutes les réservations et les contrats que le client signera. Le client y trouvera les modalités de réservation et d'annulation ainsi que les droits et obligations des parties dans ce cadre. Elles s'appliquent dans leur intégralité à compter du 1er Octobre 2024 et sont consultable à tout moment sur notre site internet [mamourandco.fr](http://mamourandco.fr). Toute réservation réalisé par le client implique la consultation et la validation des présentes conditions générales de ventes et l'acceptation entière sans réserve de ces dernières.

Mamour & Co se réserve le droit de modifier et faire évoluer les Conditions Générales des Prestations à tout moment. La version applicable est celle en vigueur au moment de la signature du contrat par le client.

### II - Formation du Contrat de garde

Avant toute prise en charge d'un nouvel animal par Mamour & Co, une pré-visite est obligatoire. Primordial pour établir un premier lien avec l'animal et ses propriétaires. Elle se fait chez le propriétaire pour les prestations au domicile du client, ou au domicile de Mamour & Co situé 13 Allée de la Colline 03400 YZEURE dans le cadre d'une prestation de Pension Familial.

Elle dure environ 1 heure et est facturée au tarif en vigueur de 15,00€. Elle sera remboursée en cas de souscription d'un contrat. Elle n'engage aucune des 2 parties. Pendant cette pré-visite, j'évalue si l'animal peut être pris en charge (comportement, besoins, santé etc ...). Nous remplissons ensemble une fiche informations. Je peux demander une promenade avec puis sans le propriétaire afin d'évaluer le chien en laisse.

Si la pré-visite est concluante, je vous envoie un Contrat de Garde avec les présentes CGP valable pour toutes les prestations réservées sur l'année en cours, quel qu'en soit la nature, à signer électroniquement. Ce contrat formalise l'accord entre le propriétaire et Mamour & Co sur les conditions de garde.

Ensuite, pour toutes les prestations demandées, un devis sera établi. Chaque devis est valable 7 jours. Si vous êtes en accord avec le devis, une signature électronique avec "Bon pour Accord" et un versement d'arrhes correspondant à 30% de la somme totale vous sera demandé afin de formaliser l'accord sur la période de garde, et le prix.

Dans le cadre de la Pension Familial au domicile de Mamour & Co, une journée d'adaptation est obligatoire afin d'évaluer le comportement du chien dans un lieu inconnu sans ses propriétaires. Elle coûte 20,00€.

Mamour & Co se réserve le droit de refuser un contrat sans avoir à en donner les raisons.

Dans le cadre des prestations au domicile du client, la remise des clés se fait uniquement en main propre, l'occasion pour les propriétaires de communiquer à Mamour & Co des nouvelles informations si besoin. Nous conviendrons d'un rendez-vous de restitution des clés.

Les visites ou la garde se font selon les termes du contrat et du devis.

Un compte rendu vous est envoyé chaque jour.

La restitution des clés se fait uniquement en main propre.

### **III - Réalisation des Prestations**

**Pension Familial pour chien :** Mamour & Co garde votre chien à son domicile situé 13 Allée de la Colline 03400 YZEURE. Durant cette prestation, Mamour & Co nourrit votre animal, lui met à disposition de l'eau renouvelé régulièrement. Il bénéficiera de 2 promenades minimum par jour. Il dormira à l'intérieur et aura accès à toutes les pièces de la maison sauf interdiction stricte du propriétaire pour certaines pièces. C'est une pension familiale où votre animal est amené à participer à toutes les activités familiales. Prestation limitée à un gros chien ou 2 petits. Il est possible d'administrer un traitement sur ordonnance vétérinaire uniquement.

**Une journée d'adaptation est obligatoire avant toutes prestations.**

**Option VIP :** Disponible avec la prestation « Pension Familial ». Mamour & Co prend en charge votre chien chez vous. Mamour & Co vient le chercher à votre domicile en début de prestation, puis vous le rapporte en fin de prestation.

**Pet Home Sitting :** Mamour & Co se rend à votre domicile pour garder vos animaux. Durant cette prestation, Mamour & Co s'adapte aux habitudes de chaque animal présent, selon les demandes du/des propriétaire(s). Mamour & Co dort sur place, et peut sans supplément ouvrir/fermer les volets, arroser vos plantes et relever le courrier, comme si vous n'étiez jamais partis ! Mamour & Co nourrit votre animal, renouvelle régulièrement son eau, le promène sur demande et peut lui administrer un traitement sur ordonnance vétérinaire uniquement.

**Pour cette prestation il sera nécessaire que Mamour & Co est en sa possession les clés du domicile pour accéder à l'animal. Mamour & Co aura besoin d'un accès à un évier, de l'eau, et produits de nettoyage. Aucun déplacement pour la remise et la restitution des clés sera facturé.**

**Option Toilettage de Fin de Séjour** : Disponible avec la prestation « Pension Familial » et « Pet Home Sitting ». Mamour & Co réalise un shampoing a votre chien, le sèche et le brosse pour un chien tout propre a son retour de vacance !

**Visite à Domicile** : Mamour & Co se rend à votre domicile pour rendre visite à vos animaux. Elle dure minimum 30 minutes. Mamour & Co nourris votre animal, renouvelle son eau, nettoie cage, litière etc ... Mamour & Co peut lui administrer un traitement sur ordonnance vétérinaire uniquement.

**Pour cette prestation il sera nécessaire que Mamour & Co est en sa possession les clefs du domicile pour accéder à l'animal. Mamour & Co aura besoin d'un accès a un évier, de l'eau, et produits de nettoyage. Aucun déplacement pour la remise et la restitution des clefs sera facturé.**

**Promenade Canine** : Mamour & Co se rend à votre domicile pour prendre en charge votre animal. Elle dure minimum 30 min ou 1h suivant l'option choisi. Mamour & Co se rend idéalement dans un parc. Durant la promenade, Mamour & Co met de l'eau a disposition.

Dans chaque prestations est inclus câlins, jeux, divertissements et petit message avec parfois bonus photo/vidéo au propriétaire(s).



Être petsitter, ce n'est pas juste garder un animal ! C'est le comprendre, l'observer, répondre à ses besoins, le sécuriser, créer du lien ...

En signant la Charte Éthique France Petsitters, je suis fière de faire partie d'un réseau qui défend un petsitting rigoureux, respectueux et professionnel.

Parce que garder un animal, c'est bien plus qu'une passion. C'est une responsabilité !

Lire la charte : <https://bit.ly/Charte-Ethique>

#### **IV - Tarification et Conditions de Paiement**

Une journée en Pension Familial est facturé 20,00€ par jour. Si vous déposez votre chien chez Mamour & Co après 19h00 la journée n'est pas facturé. Si vous récupérez votre chien chez Mamour & Co avant 9h00 la journée n'est pas facturé.

Une Option VIP est disponible en Pension Familial. Elle est facturé 1 fois par prestation de 20,00€ si vous habitez entre 0 et 10km du siège social situé 13 Allée de la Colline 03400 YZEURE, 30,00€ si vous habitez entre 10 et 20km, 40,00€ si vous habitez entre 20 et 30km.

Une journée en Pet Home Sitting comprenant 2 animaux est facturé 30,00€ si vous habitez entre 0 et 10km du siège social situé 13 Allée de la Colline 03400 YZEURE, 38,00€ si vous habitez entre 10 et 20km, 46,00€ si vous habitez entre 20 et 30km. Un supplément de 2,00€ par animal supplémentaires s'applique.

Une Option de Toilettage de Fin de Séjour est disponible en Pension Familial et Pet Home Sitting. Elle est facturé 40,00€ par animal.

Une Visite a Domicile d'une durée de 30 min est facturé 16,00€ si vous habitez entre 0 et 10km du siège social situé 13 Allée de la Colline 03400 YZEURE, 20,00€ si vous habitez entre 10 et 20km, 24,00€ si vous habitez entre 20 et 30km.

Une Promenade canine de 30 minutes est facturé 12,00€ et une promenade d'une heure est facturé 18,00€.

Mamour&Co se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment sans changement tarifaire pour les réservations déjà effectué. Le tarif retenue pour chaque réservation est celui présent sur le devis signé au moment de la validation de celle-ci.

La durée des prestations exécutées ainsi que les tarifs sont mentionnés sur le devis. Les tarifs s'entendent net en euros (TVA non applicable - article 293 B du CGI).

Le montant total a régler se compose du prix de base plus d'éventuelles options payantes et remises. Il n'y a aucun frais de gestion ni de dossier.

Lors de la réservation, des arrhes de 30% sont demandés pour valider celle-ci. Le solde de la prestation devra être réglé intégralement a la remise des clefs ou lorsque le propriétaire dépose l'animal. Il est possible de payer en 3 fois (30% d'arrhes, 35% du solde et le solde). N'étant pas un organisme de crédit nous ne pouvons pas accepté plus d'échéances.

Nous acceptons les Virements Bancaire (s'il est réalisé avant et que le montant apparaît sur notre relevé de compte avant le début de la prestation), les Espèces, la Carte Bancaire.

### **V - Obligations du Client**

Le carnet de Santé devras être laissé en possession de Mamour & Co durant son séjour. La vaccination n'est pas obligatoire par la loi, mais vivement conseillé ! Dans le cas ou votre animal ou vos animaux ne sont pas vacciné, Mamour & Co décline toute responsabilité si l'animal ou les animaux déclare(nt) l'une des maladies, vous aurez donc l'obligation de prendre en charge les frais liés aux soins. **Toutefois, Mamour & Co exige le vaccin Toux de Chenil pour tout les chiens pris en charge !**

Tout animal pris en charge par Mamour & Co doit recevoir un vermifuge et un anti-parasitaire avant leur prise en charge, pour le respect de l'ensemble des animaux pris en charge et moi-même. Si votre animal est atteint de vers, puce et/ou tique, Mamour & Co se réserve le droit de les traiter à vos frais.

Les chiens de Catégories 2 sont acceptés sur présentation des documents obligatoires qui resterons en possession de Mamour & Co le temps du séjour de l'animal (Évaluation Comportementale du chien, Attestation d'assurance responsabilité civil en cours, . **Le vaccin contre la Rage est obligatoire pour les chiens de catégorie 2. Le propriétaire doit fournir a Mamour & Co une muselière adapté au chien.** Les chiens de catégories 1 ne sont pas accepté car la RC Pro ne les couvrent pas.

Mamour & Co doit être tenu au courant de tout risques que peuvent présenter un animal dans tout les domaines tel que comportementaux, physique et psychologique avant la période du séjour. Tout animal agressif ne sera pas accepté par Mamour & Co. Mamour & Co se réserve le droit de refuser un animal agressif ou malade. **Une pré visite est obligatoire avant toute réservation.**

La nourriture, la litière ainsi que les fournitures (panier, gamelles, jouets, produits de soins...) sont a fournir par le client en quantité suffisante. En cas de manque, Mamour & Co achètera le nécessaire et les propriétaires seront facturés. La quantité et l'heure de distribution des repas sont communiquées par le client.

Les propriétaires doivent être en possession d'une Assurance Responsabilité Civile en cours couvrant les éventuels dommages causés par l'animal.

Les propriétaires s'engage a indiquer à Mamour & Co où se trouve la nourriture, le matériel de ménage ou toutes autres informations que Mamour & Co devrait savoir. Les propriétaires s'engage a donner les clefs ou les instructions nécessaire pour accéder au domicile et de prévenir Mamour & Co de toute présence de caméra dans son domicile.

## **VI - Responsabilités**

### **VI.1 - Responsabilités du Prestataire**

Mamour & Co s'engage à respecter scrupuleusement le détail des prestations et à veiller au bien-être de l'animal. Toutefois Mamour & Co ne pourra être tenu responsable en cas de problèmes liés à une mauvaise information fournie par le propriétaire ou en cas de force majeure (catastrophe naturelle)

En cas de problème ou maladie de l'animal, Mamour & Co s'engage à prévenir le propriétaire ou la personne à appeler en cas d'urgence avant toute décision. Si besoin avec l'accord du propriétaire, Mamour & Co conduira l'animal chez le vétérinaire. Les frais de déplacement (0,40ctm/km supplémentaire) ainsi que les frais vétérinaires sont à la charge du client, avec délivrance d'un certificat médical établi par le vétérinaire.

### **VI.2 - Exclusion de responsabilités**

Mamour & Co décline toute responsabilité en cas de dégradation des objets personnels par l'animal. Mamour & Co ne peut être tenu responsable de tous dommages causés par l'animal dans l'habitation ou son lieu de vie pendant la période de garde à votre domicile, ni même à un tiers et à ses biens.

Mamour & Co ne peut être tenu responsable en cas de fugue d'un animal ayant accès à l'extérieur ou ayant dégradé les clôtures du domicile de son propriétaire.

Mamour & Co décline toute responsabilité en cas de décès sauf s'il peut être prouvé, sur expertise du vétérinaire sanitaire, que la mort de l'animal résulte d'une négligence grave de l'établissement.

Notre établissement n'étant pas un refuge, tout animal sera considéré comme abandonné si son propriétaire ne rentre pas dans un délai de 1 semaine à compter de la date prévue. Passé ce délai, l'animal sera confié à un refuge aux frais du propriétaire.

En outre, en cas d'action judiciaire ou toute autre action en recouvrement de créances par notre établissement, les frais de sommation, de justice, les honoraires et tout les frais annexes seraient à la charge du client fautif.

## **VII - Droit de Rétractation, Annulation**

Le propriétaire a un droit de rétractation de 14 jours après la signature du contrat et du devis, durant lequel il peut annuler la prestation.

**Annulation** : Pour toute annulation de séjour par le client, les arrhes versés restent définitivement acquis à Mamour & Co sauf en cas de décès de l'animal. Dans ce cas, l'établissement s'engage à restituer les arrhes sur présentation d'un justificatif vétérinaire.

Si le propriétaire annule le séjour 2 semaines avant la date du début de contrat, la somme totale du séjour sera intégralement dûe à Mamour & Co.

Pour toute annulation de séjour par Mamour & Co, le client se verra versé 3 fois le montant des Arrhes.

**Retour Anticipé** : Si le propriétaire rentre avant la date fixée lors de la réservation, le prix des journées restantes restent acquis à Mamour & Co.

**Poursuite de la Prestation :** Si le propriétaire ne peut être présent à la date prévue, le propriétaire s'engage à prévenir Mamour & Co 48h au préalable et s'engage à régler les journées supplémentaires. Des modifications de la prestation pourront être apportées suivant le planning de Mamour & Co. Un avenant au contrat vous sera envoyé par mail, il sera signé électroniquement et renvoyé.

### **VIII - Données Personnelles**

Mamour & Co s'engage à ne pas transmettre les coordonnées du client à un tiers sans leur autorisation. Ces données seront conservées par Mamour & Co uniquement dans un but de gestion des contrats et pourront être communiquées à la Direction Départementale de la Protection de la Population sur sa demande.

### **IX - Litiges - Médiation**

En cas de problème, je vous invite à me contacter directement pour trouver une solution. Si aucune solution n'est trouvée, vous avez la possibilité de contacter le médiateur : Médiavet, 126 chemin de l'abreuvoir 38410 Saint Martin d'Uriage.

### **X - Publicité et Communication**

Avec l'accord du client, il y a la possibilité que Mamour & Co prenne des photos de l'animal pendant la garde et les publie sur nos réseaux sociaux pour partager son expérience chez nous.

### **XI - Attribution de juridiction et droit applicable**

Les présentes conditions générales des Prestations sont soumises au droit français. Il est donné attribution de juridiction aux Tribunaux compétents du lieu d'exécution du contrat pour toute contestation pouvant surgir entre les parties, avec application de la loi française. Le(s) propriétaire(s) déclare(nt) avoir pris connaissance et accepte(nt) les présentes conditions dès lors qu'il effectue sa réservation.

Le :

Signature du Propriétaire